



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Le garde des sceaux,
ministre de la justice**

Paris, le

13 OCT. 2021

V/réf. : GR/EC/28.2020
N/Réf. : Parl. n° 202010026528

Monsieur le député,

J'ai bien pris connaissance de la correspondance par laquelle vous avez appelé mon attention sur la situation du centre pénitentiaire de Lorient-Ploemeur.

Sensible aux raisons qui ont guidé votre démarche, je tiens à vous en remercier et à vous assurer de toute l'attention que j'ai portée aux préoccupations que vous formulez.

La direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes dispose d'un budget d'investissement de 20 M€ de crédits de paiement en 2021 pour l'entretien immobilier des établissements pénitentiaires de son ressort, dont plusieurs d'entre eux datent d'avant 1935 et doivent être maintenus en conditions opérationnelles.

S'agissant du centre pénitentiaire de Lorient-Ploemeur, un programme de restructuration a été élaboré en 2019, évalué à 19 M€. La première phase de ce schéma directeur devra obligatoirement concerner les priorités que constituent le désamiantage ainsi que la rénovation des réseaux sanitaires et des douches. Un assistant à maîtrise d'ouvrage a été missionné en début d'année 2021 afin d'établir le programme de cette opération, recruter un maître d'œuvre et réaliser les études de conception. Le démarrage des travaux est envisagé au début de l'année 2023.

Par ailleurs, comme vous le savez, par ordonnance du 23 avril 2021 le Conseil d'État a annulé partiellement l'ordonnance de référé du tribunal administratif de Rennes du 17 mars 2021 enjoignant à l'administration pénitentiaire de réaliser en urgence des travaux au centre pénitentiaire de Lorient-Ploemeur. Les juges ont en effet souligné que certaines injonctions relevaient de mesures d'ordre structurel et que la direction du centre pénitentiaire avait mis en place des mesures provisoires correctives en attendant que les travaux de réfection de l'établissement soient menés.

Monsieur Gwendal ROUILLARD
Député de la 5^{ème} circonscription du Morbihan
26, cours de Chazelles
56100 LORIENT

La construction d'un nouvel établissement de 550 places dans le département du Morbihan dans le cadre du programme immobilier pénitentiaire contribuera par ailleurs à l'amélioration de la prise en charge des personnes détenues et facilitera la restructuration plus complète du centre pénitentiaire de Lorient-Ploemeur, qui nécessitera une réduction temporaire de capacité.

Soyez certain de l'engagement constant de mes services pour améliorer les conditions de détention des personnes incarcérées et l'environnement de travail des personnels du centre pénitentiaire de Lorient-Ploemeur.

Je vous prie d'être assuré, Monsieur le député, de ma parfaite considération.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop at the end and a vertical stroke crossing it near the middle.

Eric DUPOND-MORETTI